



Information importante pour les 3ème

publié le 27/06/2020

Descriptif :

Remise des notifications d'affectation mardi 30 juin à 16h par les professeurs principaux dans les salles de classe. Présence obligatoire des élèves. Aucun autre créneau possible pour récupérer ce document indispensable pour l'inscription en lycée.

Les notifications d'affectation, résultats de l'orientation 3eme, seront remise aux élèves le mardi 30 juin à 16h par les professeurs principaux dans les salles de classe.

La présence de tous les élèves est indispensable, y compris les élèves qui ne sont pas revenus au collège.

Sans ce documents, vous ne pourrez pas vous inscrire en lycée. Aucun autre créneau ne sera mis en place pour donner ces documents.

Les élèves qui ne seront pas affectés ne recevront pas de notification et devront prendre obligatoirement rendez-vous mercredi 01 juillet avec Mme Robert.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.